

PROCÈS-VERBAL

Date : Le 28 janvier 2025

Heure : 18 h 30

Séance ordinaire en présentiel *formule hybride*

En présence de

Valérie Tremblay Direction	A	Jonathan Alarie Président	P	Kathleen Jacob Secrétaire	P
Chantal Croteau Enseignante NDR	A	Andréanne Hull Enseignante NDR	P	Marie-Ève Brière Enseignante NDA	P
Véronic Lauzon TES NDA	P	Véronik Mercier Service de garde NDR	P	Éric Vallière Directeur par intérim	P
Mickaël Hardy Parent NDR	P	Karine Lacroix Parent NDR	P	Véronique Faucher Parent NDR	P
Julie Gagnon Parent NDR	A	Cindy Picard Substitut	P	Anne Leduc-Séguin Substitut	P
Annie Boisclair Enseignante orthopédagogue (en remplacement de Chantal Croteau)	P	Claudie Brière Directrice générale adjointe et directrice ressources financières	P	Gabriel Gélinas Coordonnateur ressources financières	P

1. Ouverture et mot de bienvenue

1.1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Ouverture de l'assemblée à 18 h 32.

1.2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Proposé par Andréanne Hull, appuyé par Véronic Lauzon d'adopter l'ordre du jour.

- Résolution 2025-01-28-30

ÉCOLE INTÉGRÉE D'OR-ET-DE-CHAMPS ÉDIFICES ASSOMPTION ET ROSAIRE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT



1.3. Adoption du procès-verbal du 12 décembre 2024

Approbation de la sortie au Mont-Vidéo. Erreur dans la formulation des cycles, une correction sera apportée. Karine Lacroix était absente, correction de l'erreur dans la prise des présences.

Proposé par Jonathan Alarie, appuyé par Marie-Ève Brière d'adopter le procès-verbal de la dernière réunion avec les modifications mentionnées.

- **Résolution 2025-01-28-31**

1.4. Suivi du congé de la direction d'école

Monsieur Éric Vallière se présente, ancien directeur à la retraite qui cumule un beau bagage au sein de la CSSOB. Il est arrivé en poste le 8 janvier en accompagnement à madame Véronique Gilbert qui est gestionnaire administrative. Monsieur Vallière a accepté de remplacer madame Valérie Tremblay pendant quelques semaines durant son congé maladie qui a été prolongé jusqu'au 17 février. Il sera absent à compter du 31 janvier jusqu'au 11 février (vacances déjà planifiées). Madame Véronique Gilbert prendra le relais durant son absence. Il sera de retour le 12 février et disponible jusqu'à la semaine de relâche. Si l'absence de la directrice se poursuit après la relâche, la direction générale devra pallier en trouvant une autre solution car monsieur Vallière ne sera plus disponible.

1.5. Suivi et précisions du déficit budgétaire avec Mme Claudie Brière et M. Gabriel Gélinas

Présentation de madame Claudie Brière, qui est directrice générale adjointe et directrice du service des ressources financières. Elle mentionne qu'il peut arriver que des employés du CSSOB soient invités à une rencontre du conseil d'établissement afin d'éclaircir certains points auprès des membres.

En premier lieu, elle spécifie que selon la loi, le budget révisé n'a pas à être adopté par les membres, seul le budget original doit être approuvé. Sa présence était requise afin de répondre aux questions des membres concernant le déficit budgétaire de l'année dernière. Ceux-ci désirent plus de détails à propos de la situation actuelle.

Un portrait est établi expliquant ce qu'est le budget « école » et le budget « campagne de financement ». Le budget « école » est une somme octroyée par le gouvernement et gérée par la direction et le CSSOB. Le budget « campagne de financement » est l'argent amassé à l'aide de ventes de produits et qui est géré par la direction et le conseil d'établissement.

Mme Brière mentionne que selon les rapports, l'argent de l'entreprise Fournier et Fils a été déposé dans le budget « campagne de financement » durant l'année 2022-2023. Fournier aurait donné l'argent au défi Pierre Lavoie et celui-ci aurait distribué l'argent à l'école. On demande si un suivi a été fait avec le défi Pierre Lavoie à ce sujet. Nous nous informerons.

ÉCOLE INTÉGRÉE D'OR-ET-DE-CHAMPS ÉDIFICES ASSOMPTION ET ROSAIRE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT



auprès de madame Julie Breton qui était à ce moment directrice à l'école intégrée d'Or-et-de-Champs. En ce moment les chiffres se balancent, nous devons voir si un suivi doit être effectué sur la campagne initiale.

Lors de la présentation, nous voyons que le budget est concentré en service direct à l'élève. Le déficit s'explique en une trop grande dépense en salaire versé aux surveillantes d'élèves. Plusieurs mesures se sont ajoutées en cours d'année, dont le plan de rattrapage. Le remboursement des salaires versés en lien avec ces mesures s'est fait à la fin de l'année scolaire et on ne connaissait pas le montant qui allait être alloué à chacune des écoles.

Le CSSOB ne demande pas le remboursement complet du déficit. Le déficit est plus élevé que les erreurs administratives commises dans la saisie des paies. Ce qui n'allait pas comme dépense à l'école a été corrigé. Malgré l'exercice effectué, un déficit de 33 000\$ demeure.

Cette année la direction sera accompagnée dans l'exercice de son budget. Il arrive parfois que le budget alloué aux surveillances d'élèves puisse être déséquilibré en cours d'année si un changement de clientèle survient. Nous allons nous assurer que le service à l'élève demeure adéquat. Dans les budgets à venir, nous pourrions évaluer si une partie du déficit pourrait être remboursé avec un surplus. Mais le service direct à l'élève n'en sera jamais impacté. Advenant le cas où un financement quelconque s'ajoute, il pourrait être utilisé pour renflouer le déficit. Ou il pourrait être absorbé dans le budget de l'année prochaine. Il n'y a pas de délai pour le remboursement.

Nous devons garder en tête que le budget demeure toujours une projection. Nous débutons l'année avec 13 147\$ dans le budget « campagne de financement ». Pour le budget de l'école, un budget en équilibre est présenté et le déficit est reporté.

Remerciement à Mme Brière pour la présentation, les explications étaient très claires et les questions ont été résolues.

Les membres concluent que dorénavant, lorsque des points seront adoptés, plus de détails financiers devront être apportés avant de prendre une décision.

2. Approuver

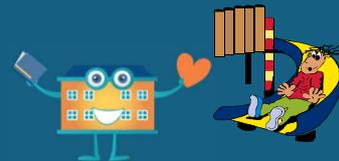
2.1. Aucun point à approuver.

3. Adopter

3.1. Sortie pour les élèves de NDA (ski alpin) et NDR (forêt récréative)

Présentation des détails du coût pour la sortie au Mont-Vidéo qui se chiffre à 1 500 \$ pour le 2^e et 3^e cycle. Il est suggéré de vérifier pour le programme de ski alpin provincial qui cible les 5^e années, à explorer afin de réduire les coûts. Le vote est majoritaire en faveur de l'activité seulement si une campagne de financement a lieu.

ÉCOLE INTÉGRÉE D'OR-ET-DE-CHAMPS ÉDIFICES ASSOMPTION ET ROSAIRE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT



Présentation d'une demande de NDR pour une sortie à la forêt récréative. Aucune information concernant la classe ou le nombre d'élèves. Le projet est refusé car il n'y a pas assez de détails dans la demande.

Proposé par Véronik Mercier, appuyé par Karine Lacroix d'adopter les demandes de sortie.

➤ **Résolution 2025-01-28-32**

3.2. Budget annuel de l'établissement. Art. 96.24 et 110.13

Ceci est une bonne pratique mais comme discuté précédemment, il n'est pas nécessaire d'adopter le budget révisé.

3.3. Pêche sur la glace service de garde NDR

Nouveauté cette année, les services de garde sont invités à l'activité de pêche sur la glace qui était normalement réservée aux élèves de 5^e année. L'activité est gratuite et ne nécessite seulement que le coût du transport. Le principe du premier arrivé premier servi est en vigueur donc les réservations doivent se faire rapidement car les places sont limitées. Suite à cette activité, les élèves se mériteront leur certificat de pêcheur en herbe valide jusqu'à leurs 18 ans. Aucun besoin d'adopter le projet car les coûts seront assumés par le service de garde.

4. Appuyer

4.1. Aucun point à appuyer.

5. Consultation

5.1. Levée de fond 2024-2025

Auparavant il y avait deux campagnes de financement à Vassan, une à l'automne et une autre avant Pâques. Il est proposé de discuter avec le personnel des deux milieux et de prendre une décision la semaine prochaine. Une réunion extraordinaire aura lieu par Teams le mercredi 5 février à 19 h 30.

6. Vécu école

6.1. Mot du représentant au comité de parents

En l'absence de Julie Gagnon, ses points seront reportés à la prochaine réunion.

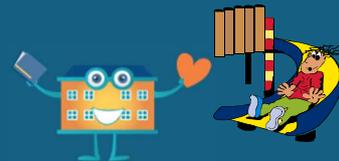
6.2. Mot de la technicienne en service de garde

Nouvelle embauche d'une éducatrice qui est grand-maman d'élèves de l'école et qui effectuait déjà de la surveillance le matin. Elle fera également de l'aide-classe dans la journée.

ÉCOLE INTÉGRÉE D'OR-ET-DE-CHAMPS

ÉDIFICES ASSOMPTION ET ROSAIRE

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT



Les inscriptions pour la semaine de relâche se terminaient aujourd'hui. On constate une forte hausse des inscriptions pour un total de 300 cette année comparativement à 200 l'année dernière, et ce pour l'ensemble de la CSSOB. Plusieurs activités centralisées seront organisées pour l'ensemble des écoles.

6.3. Mot de la direction

Monsieur Vallière mentionne avoir fait la découverte de belles équipes qui offrent beaucoup de services aux élèves. Il est très heureux de les accompagner durant son mandat de quelques semaines.

Un mémo pourrait être envoyé dans les classes où les titulaires sont absents (congé maladie ou préretraite) afin de s'assurer que les parents soient bien au courant de la situation.

6.4. Mot des enseignantes

NDR

Les élèves de 6^e année ont eu la chance d'assister à un atelier avec l'artiste Guillaume Laroche afin de composer une chanson en lien avec la fin de leur parcours au primaire.

Présenté par Val-d'Or en concerts, Le Carnaval des animaux fut présenté aux élèves de 1^{ère}, 2^e et 3^e année.

Une sortie en raquette a eu lieu avec les élèves de 4^e année accompagnés par Nicolas et Andréanne.

Sortie au cinéma pour visionner le film Sonic 2 comme activité de Noël pour toute l'école.

NDA

Tout comme NDR, les élèves de 5^e et 6^e année ont composé une chanson en lien avec la fin de leur parcours au primaire lors d'un atelier avec l'artiste Guillaume Laroche.

Moment très apprécié par la présence de beaucoup de parents, l'incontournable brunch de Noël a fait le plaisir de tous.

Coup de cœur pour la patinoire qui est utilisée à toutes les récréations, sur l'heure du dîner ainsi que le soir par le service de garde.

Les élèves profitent également d'une belle butte de neige pour la glissade.

Visite des écoles secondaires cette semaine pour les 6^e années des deux milieux.

Les élèves de 3^e et 4^e année ont participé à « Un conte en cadeau », activité organisée par les élèves de 3^e secondaire du Carrefour. Chaque élève de 3^e secondaire avait reçu les demandes d'un élève du primaire afin de lui rédiger un conte merveilleux personnalisé. Après plusieurs

ÉCOLE INTÉGRÉE D'OR-ET-DE-CHAMPS ÉDIFICES ASSOMPTION ET ROSAIRE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT



semaines de travail, un moment de rencontre a eu lieu autour de biscuits et chocolat chaud, afin que les élèves du Carrefour puissent présenter leur création.

7. Varia

7.1. Suivi du dossier ski raquette avec Belisle Sport

Véronique Gilbert est en démarches dans ce dossier.

7.2. Déblayage des zones piétonnes avec brigadier scolaire

Une vidéo montrant la brigadière scolaire montée sur une butte de neige pour effectuer sa surveillance a été envoyée au conseiller municipal du quartier. Après un très court moment, le déneigement a eu lieu.

8. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 20h26.

Proposé par Véronique Faucher, appuyé par Anne Leduc-Séguin.

Résolu à l'unanimité la levée de l'assemblée.

- **Résolution 2025-01-28-33**

Jonathan Alarie

Président

Valérie Tremblay

Directrice